

Comité de pilotage
25 mai 2016, 14h30-16h

Région Bretagne – Hôtel de Région
283 avenue du Général Patton, Rennes
Salle La Chalotais

Compte-rendu

Présents : Jocelyne BOUGEARD (Ville de Rennes), Céline BOURDAIS (CD35), Cécile CASEY (CRIDEV), Manuel De LIMA (DAREIC-Rectorat), Catherine DESBRUYERES (RESIA), Alain DIULEIN (CASI Bretagne), Mariame LABIDI (Ville de Rennes), Françoise LOUARN (AFDI Bretagne), Muriel MARION (Région Bretagne), Sylvette MILIN (pS-Eau), Anne-Marie MIQUEL-ELCANO (BCENS), Alain NOIRET (Ville de Lorient), Yannick PONT (Région Bretagne), Marie LE GAC (Resia), Andreas Leiterholt (DAREIC-Rectorat), Eric PLAZE (DRAAF Bretagne), Marina RAULT (Ville de Saint-Brieuc), Forough SALAMI (Région Bretagne), Sylvain SEGAL (CD35), Ardiouma SIRIMIA (Fédération des clubs Unesco de Bretagne)

Démarche en cours d'analyse et de réflexion sur les dynamiques d'échange et de concertation des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale à l'échelle régionale.

Rappel de l'objectif de la réunion : il s'agit de faire le point sur la démarche en cours d'analyse et de réflexion sur l'évolution de la plateforme ABCIS de préciser les objectifs et la philosophie de cette démarche, son calendrier, la place qu'y tiendra le comité de pilotage d'ABCIS et la manière dont chacune des structures membres du COPIL pourra s'y impliquer.

Contexte

La plateforme ABCIS a été créée en 2005, avec pour vocation de sortir de l'émiettement des actions. La plateforme a donné lieu à un certain nombre de réalisations (Assises régionales, journées thématiques, actions de communication communes, etc.). Les réunions du comité de pilotage ont permis de faire se rencontrer des acteurs qui à l'époque ne se connaissaient pas ou peu. 10 ans plus tard, le constat est fait d'un essoufflement de la participation à cette instance.

Le nouveau mandat régional débuté en 2015 constitue l'occasion de remettre à plat les politiques (notamment l'ensemble de la politique internationale de la Région) et de proposer de nouvelles modalités qui pourront être radicalement différentes de ce qui a existé jusque-là.

Il est important de noter qu'il n'y a derrière cette démarche aucune velléité de désengagement de la Région à l'égard de sa politique de coopération et de solidarité internationale. Il s'agit bien au contraire de la conforter en l'appuyant sur des dispositifs et des outils plus efficaces et pertinents.

Objectifs et philosophie de la démarche

Pour ce qui concerne spécifiquement la plateforme ABCIS, le constat a été fait de la nécessité de refonder le cadre et les modalités de l'échange et de la concertation régionale.

Le paysage de la coopération et de la solidarité internationale a considérablement changé en 10 ans sur différents plans :

- au niveau régional : émergence/renforcement de certains acteurs et disparition ou retrait d'autres (pour les collectivités, impact de la réforme territoriale), structuration de réseaux (notamment associatifs), recrudescence de réseaux thématiques émergeant plus ou moins sur le champ de la coopération et de la solidarité internationale (ex. : mobilité internationale)
- au niveau même du concept de solidarité internationale, l'évolution du contexte international (montée en puissance des grands pays émergents, décollage économique de l'Afrique, etc.) amène à repenser la pertinence d'une solidarité internationale reposant sur une conception dissymétrique des rapports entre un Nord forcément « aidant » et un Sud forcément « aidé »

- dans certains pays, notamment en Afrique de l'ouest, où les acteurs bretons sont traditionnellement beaucoup impliqués, la situation géopolitique et l'impossibilité de se rendre sur le terrain, obligent à repenser les modes d'action

Dans ce contexte, l'objectif de la démarche proposée par la Région est de réinterroger la nécessité, la pertinence et l'échelle de la concertation multi-acteurs dans le champ régional de la coopération et de la solidarité internationale. Il s'agit d'une démarche ouverte, sans présupposé sur son issue, guidée par deux enjeux centraux :

- permettre l'émergence d'une nouvelle culture de la participation reposant sur davantage d' « horizontalité » entre les acteurs impliqués
- définir le sens d'un espace de concertation et d'action collective régional, en identifiant notamment les « communs » autour duquel cet espace peut s'agréger de façon pérenne et mobilisatrice. La forme (par exemple la structuration sous la forme d'une plateforme et la mise en place d'une gouvernance ad hoc) ne devra être qu'une 2ème étape justifiée par ce travail de fond.

In fine, il s'agit de rendre à ABCIS (ou à ce qui pourra le remplacer) sa vocation d'« espace des possibles ».

Afin de mener ce travail en évitant de reproduire les mêmes schémas et modes de fonctionnement, il a paru opportun de recourir à un accompagnement méthodologique spécialisé dans les démarches participatives, dont le positionnement externe et neutre permet d'apporter un regard neuf sur notre mode de fonctionnement et de nous amener à décaler notre propre regard.

Suite à appel à candidature, le Collège Coopératif en Bretagne a été sélectionné, notamment pour son positionnement visant à :

- déconstruire un certain nombre « d'évidences » : la notion de solidarité internationale, le multi-acteurs, les relations et positionnements des acteurs au sein de la plateforme, etc.
- interroger l'injonction participative, favoriser la co-construction
- proposer une « pédagogie de la mise en situation » : apprendre des autres, apprendre ensemble, expérimenter des mobilisations collectives productrices de réflexivité partagée, hybrider les rôles et partager les responsabilités

Méthode et calendrier

- **1er semestre 2016** (1ère phase) : réalisation d'un diagnostic (entretiens collectifs et individuels des acteurs impliqués dans les activités d'ABCIS + cafés-débats ouverts).
→ réalisation d'un bilan de la plateforme et premiers échanges sur les pistes d'évolution
- 2ème quinzaine de juin : restitutions territorialisées du diagnostic avec présentation d'un scénario de mobilisation pour la 2ème phase
- **2ème semestre 2016 (2ème phase)** : travail sur la définition des communs, co-construction du sens et des objectifs de la dynamique collective
- **2017 (3ème phase)** : définition et mise en œuvre d'actions collectives → mises en situation, expérimentations. Idée d' « Assises permanentes » qui permettraient d'avoir une implication continue.

Place du comité de pilotage ABCIS et implication de ses membres

Les membres du Comité de pilotage jouent un rôle important dans la démarche proposée. En tant qu'acteurs impliqués de longue date dans la plateforme et concernés au 1^{er} chef par les enjeux de concertation et d'action l'échelle régionale, ils sont naturellement appelés à contribuer à la réflexion collective et à la co-construction du nouvel espace et des nouvelles modalités. Par ailleurs, ils ont un rôle à jouer pour **mobiliser leurs réseaux et partenaires afin d'inciter un maximum d'acteurs régionaux à participer à la réflexion, notamment à l'occasion des réunions de restitution programmées pour la 2ème quinzaine de juin 2016.**

Cependant, étant donné l'exercice qui est proposé de refonder l'espace de concertation dans une logique de participation plus élargie et plus « horizontale », il est nécessaire de mettre en retrait le Comité de pilotage en tant qu'instance supra. Dans la phase en cours de réinterrogation des pré-supposés de la plateforme, il est en effet nécessaire de réinstaurer une « symétrie » de l'ensemble des acteurs et de permettre un renouvellement des positionnements respectifs. De là pourra émerger une nouvelle configuration et des rapports propices à la co-construction.

Synthèse des échanges

- « L'international » reste un enjeu d'avenir. Souvent considéré comme mineur/secondaire, il est à défendre autant pour les collectivités que pour les associations. D'où la nécessité d'un « pôle » régional de l'international qui permet d'exister ensemble et donc d'être plus forts et plus pérennes.
- Importance de préserver un espace de discussion notamment entre institutions (collectivités, éducation nationale) et associations, en particulier dans un contexte de réduction généralisée des moyens des collectivités qui, dans certains cas (désengagement des conseils départementaux), peut mener à ne plus avoir d'interlocuteur
- L'action collective/concertée peut être une solution pour trouver de nouvelles sources de financement (Europe, Ministères,...)
- Besoin d'un cadre qui permette de se donner des orientations et programmer des activités sur plusieurs années, d'identifier des opportunités de mutualisation, de mettre en avant les bonnes pratiques et d'apprendre des moins bonnes
- La démarche proposée est appréciée en ce qu'elle permet d'envisager une implication plus continue et de travailler en horizontalité plutôt que de façon prescriptive
- Accord sur la nécessité pour la collectivité de prendre le temps de mieux connaître les réalités, les besoins et les moyens dont on dispose à l'échelle d'un territoire comme la Bretagne. Chaque territoire a son organisation et il est nécessaire de trouver une bonne articulation entre les différents niveaux.
- Nécessité de faire évoluer les pratiques et les relations entre acteurs, notamment pour les collectivités de passer d'une position de « guichet » à une position d'accompagnateur/contributeur au montage de projets
- Importance du maillage territorial, notamment en matière d'expertise mobilisable (exemple du réseau de référents « international » mis en place prochainement dans les lycées par le Rectorat). Passer d'un réseau « pyramidal » à un réseau en étoile
- Importance de travailler sur le « commun politique ». Si l'on se retrouve tous autour de valeurs communes, il peut en effet y avoir des divergences politiques significatives.
- Question de l'élargissement du prisme des acteurs. Comment prendre en compte/intégrer des acteurs qui ne se reconnaissent pas sous l'étiquette « coopération/solidarité internationale » ?